Nations Unies A/60/237

Assemblée générale

Distr. générale
10 avril 2006
Français
Original : anglais

Soixantième session

Demande d'inscription d'un point subsidiaire additionnel à l'ordre du jour de la soixantième session

Élection de sept membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix

Note du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 60/180 du 20 décembre 2005 sur la Commission de consolidation de la paix, l'Assemblée générale a décidé que sept autres pays membres du Comité d'organisation permanent de la Commission seraient élus suivant les règles et modalités arrêtées par l'Assemblée générale.

2. Pour faciliter cette élection, le Secrétaire général a l'honneur de demander, conformément à l'article 15 du Règlement intérieur de l'Assemblée, l'inscription à l'ordre du jour de la soixantième session d'une question subsidiaire additionnelle présentant un caractère d'importance et d'urgence, intitulée « Élection de sept membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix », au titre du point 112 de l'ordre du jour, intitulé « Élections aux sièges devenus vacants des organes subsidiaires et autres élections ». Le Secrétaire général demande que cette question subsidiaire additionnelle soit examinée directement en séance plénière.

06-30449 (F) 100406 100406